

Lettre ouverte de Monsieur Alain VASSELLE

Clermont, le 22 Septembre 2009

J'espère que la raison l'emportera....

Notre département est depuis quelques semaines le théâtre de vives discussions sur la gestion des déchets ménagers. Je le comprends.

C'est un sujet important, sur lequel notre syndicat travaille depuis plus de 15 ans.

Ce travail, nous l'avons conduit en permanence avec le souci de l'intérêt général et dans une large concertation avec l'ensemble des acteurs.

Il y a aujourd'hui urgence à mettre en œuvre des solutions pérennes pour le traitement de nos déchets, sans lesquelles nous serons en difficulté dès 2013.

Notre Centre Multifilières de traitement des déchets ménagers résiduels respecte en tous points le Grenelle de l'environnement auquel, en tant que sénateur, je collabore activement et dont je crois fermement à la grande ambition.

Je constate que la dernière version du Plan, soumise à la commission consultative, prévoit dans les installations futures la « valorisation énergétique ». Ceci constitue pour nous une première avancée, même si elle ne reprend pas dans sa totalité le Centre Multifilières que nous avons élaboré.

C'est ce qui a conduit nos délégués à voter contre.

Je persiste à penser qu'une solution dans laquelle le Centre Multifilières de notre syndicat trouvera sa place, peut encore être trouvée.

Sur un sujet aussi difficile, les petites phrases, les querelles de chapelles ou de partis n'ont pas de sens.

Pour ma part, je suis partisan d'un dialogue constructif dans le seul intérêt de notre territoire.

Je partage, d'ailleurs, en tous points les objectifs de réduction et de valorisation des déchets avancés par ce projet de plan. Le Symove et ses collectivités ont d'ailleurs déjà mis en place depuis longtemps les actions qui vont même au-delà.

Les travaux pour le Centre Multifilières de traitement se poursuivent. Nous attendons dans les semaines qui viennent les propositions des industriels. Nous les étudierons avec attention, notamment en ce qui concerne l'impact sur l'environnement. Nous prendrons toutes les précautions nécessaires en allant au delà des normes en vigueur, et en créant une commission de suivi indépendante, dotée de moyens propres et ouverte aux associations.

Je reste serein, notre Centre correspond aux besoins de notre territoire, les techniques utilisées sont éprouvées, elles privilégient une valorisation optimale.



Alain VASSELLE
Sénateur de l'Oise
Président du Symove